



Propositions de la Belle alliance aux candidats à la Présidentielle

POUR RÉUSSIR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RESPONSABLE DANS LES TERRITOIRES

Numérique, écologique, démographique et citoyenne, les transitions de notre société s'additionnent et s'accélèrent. La crise sanitaire exacerbe ces transformations systémiques profondes et irréversibles.

A l'occasion de l'élection présidentielle française et de la présidence de l'union européenne, un ensemble d'associations représentant les collectivités locales et leurs groupements se mobilise pour porter une vision commune des enjeux sociétaux que représentent les transformations numériques et environnementales pour nos territoires.

Notre conviction commune est que toutes ces transitions sont intimement liées et devraient être traitées ensemble, dans leur globalité.

Sans infrastructures numériques résilientes et de qualité, pas de télétravail, ni d'école à domicile, pas plus que de télédiagnostic médical ou de valorisation des circuits courts. Le confinement a confirmé la pertinence de notre attente d'un aménagement numérique équitable de l'ensemble de nos territoires en réseaux fixes et mobiles à très haut débit, en priorité dans les zones peu denses (périphéries des métropoles, ruralités, zones côtières ou de montagne, territoires ultramarins). Il faudra désormais, après leur complétude, assurer leur entretien par un fond de péréquation disponible durant des dizaines d'années.

Nous réaffirmons une vision du service public qui place l'humain et la préservation de la planète au cœur des priorités du pays. Les acteurs publics jouent un rôle déterminant pour garantir la préservation de l'intérêt général et des valeurs fondamentales de notre pays.



Le projet de société du numérique responsable que nous défendons privilégie une dimension sociale, inclusive, écologique et éthique.

Nous affirmons ainsi que, si la dématérialisation permet de faciliter l'accès à des démarches ou pièces administratives, elle ne constitue en aucun cas l'alpha et l'omega du service public du XXI^e siècle.

Nous portons en préambule ce message politique appelant à réinvestir et reconsolider des services de proximité portés par des agents publics, mieux formés aux outils numériques. Nous réaffirmons qu'un maillage complet du territoire est possible en s'appuyant sur les points d'accueil des mairies et des autres collectivités de proximité qui devraient être les premières Maisons France Services. Il est temps d'organiser un véritable plan de montée en compétences des agents publics d'accueil pour répondre aux attentes des citoyens.

Nous appelons en outre à une politique publique qui porte un numérique émancipateur, qui puisse venir en appui des acteurs et non en contrainte.

Les collectivités locales et leurs groupements sont riches de leurs diversités et de leurs différences. Les sensibilités et spécificités de chacun d'entre nous permettent de partager une vision approfondie et concrète des enjeux multiples auxquels notre pays est confronté et des propositions complémentaires adaptées aux différentes échelles territoriales.

Ensemble nous nous adressons directement aux acteurs du territoire : entreprises, associations, citoyens. **Trait d'union entre les instances nationales et les forces vives territoriales, l'échelon local joue un rôle essentiel pour rassembler la société et engager concrètement, en confiance, toutes ces transformations en cours.**

La proximité qui est notre quotidien est à l'échelle de la mise en pratique, de la mise à l'épreuve des grands principes et le moyen d'associer réellement les populations et les acteurs économiques. Les principes de l'agir local penser global sont plus que jamais d'actualité. Il nous faut penser un écosystème territorial de confiance qui tienne compte des spécificités des territoires et privilégie le principe de subsidiarité au service d'une gouvernance commune qui associe toutes les parties prenantes.

Au regard de l'importance du débat présidentiel pour l'avenir de notre pays, nos associations, fortes de leurs spécificités et complémentarités, formulent collectivement des principes, une méthode et des propositions pour la réussite de **cette société numérique responsable.**

20 PROPOSITIONS EN 5 PRIORITÉS

POUR RÉUSSIR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RESPONSABLE DES TERRITOIRES

Le déploiement du numérique dans l'ensemble des activités humaines et l'urgence climatique impliquent des bouleversements profonds et un impact fort sur la société.

Une véritable politique publique responsable doit être définie en matière de numérique. Les acteurs publics doivent en être les garants et les territoires le levier de la reconquête de l'adhésion des citoyens. Nous appelons à une transformation numérique et écologique, durable et concertée, partout, pour tous et vite !



1 METTRE EN PLACE LES CONDITIONS DE LA CONFIANCE

Il est urgent et nécessaire d'établir les conditions de la confiance. Pour cela il nous faut réaffirmer la primauté des droits humains sur la technologie et mettre effectivement le numérique au service des citoyens et non l'inverse. Nous préconisons l'élargissement des règles et des moyens permettant de garantir le respect de règles éthiques essentielles, la sécurité des individus et des organisations. L'action doit être menée en complémentarité entre les territoires et l'État dans un cadre européen souverain obéissant à des règles démocratiques respectueuses de la liberté de chaque citoyen. Sa gouvernance doit être structurée dans une logique d'action concertée et co-construite avec l'ensemble des parties prenantes, dont les collectivités.

PROPOSITIONS

- ▶ Garantir une alternative au numérique pour tous les services publics, sanctuariser des espaces physiques d'accueil, rétablir les plateformes d'accueil téléphonique et ajuster une dématérialisation « raisonnée » à rebours de toute discrimination numérique.
- ▶ Promouvoir une souveraineté européenne de la donnée, accompagner la généralisation du RGPD et des nouvelles directives (DSA, DMA) pour les collectivités et la mutualisation de DPO pour les plus petites d'entre elles.
- ▶ Mettre en place, en cohérence avec les actions européennes, une instance de concertation nationale sur les évolutions et l'éthique du numérique incluant les territoires.



2

PENSER UN NUMÉRIQUE ÉMANCIPATEUR POUR TOUS ET DANS TOUS LES TERRITOIRES

Si le numérique est aujourd'hui une chance d'émancipation pour certains, il comporte déjà des risques pour tous : risque de relégation territoriale, risque de décrochage culturel, risque de perte dans l'exercice des libertés individuelles comme collectives, impact environnemental de surconsommation énergétique et de matières premières. Notre idéal républicain et notre ancrage dans la diversité des territoires appellent plusieurs exigences. Il s'agit d'organiser la mise en capacité réelle des acteurs de la société en matière de numérique et le partage de l'accès à la donnée. Les citoyens, les administrations, les associations comme les entreprises doivent être parties prenantes du débat sur les évolutions techniques à venir. Le devenir du numérique ne peut être réservé aux experts, il doit se construire en cohérence avec la réalité du terrain et rechercher l'adhésion des acteurs.

PROPOSITIONS

- ▶ Mettre en place un service universel d'internet qui comprend : la garantie de la durabilité du réseau, la mise en place d'une tarification sociale et la création de coffres-forts numériques souverains pour tous.
- ▶ Organiser un maillage territorial équitable des lieux d'accès aux ressources numériques et tiers lieux et renforcer leur mission d'appui aux citoyens, entreprises, associations dans l'appropriation des nouvelles pratiques du numérique
- ▶ Ouvrir Étalab et garantir le droit d'accès aux données publiques et d'intérêt général aux acteurs locaux, collectivités, associations, collectifs citoyens. Généraliser l'adoption de chartes territoriales de la donnée et réguler les conditions de partage de la donnée d'intérêt général à l'échelle des territoires.
- ▶ Encourager et reconnaître le concours des collectivités pour la mise à disposition et le développement des données de référence dans le cadre de la mission de service public relevant de l'État. Accompagner les citoyens dans leur contribution à la constitution de données utiles aux services numériques du quotidien.
- ▶ Organiser les conditions du débat citoyen sur le numérique - en articulation avec les instances éthiques nationales - afin d'engager la concertation amont sur les évolutions technologiques de rupture et sur leurs impacts sociétaux.

3

BÂTIR UNE VÉRITABLE POLITIQUE PUBLIQUE NUMÉRIQUE TERRITORIALE

La conduite de la transformation numérique du pays implique d'agir simultanément à l'échelle européenne, nationale et locale. L'ampleur des enjeux requiert l'adoption d'une stratégie nationale concertée. Nous appelons de nos vœux la création d'un ministère de plein droit articulé avec de véritables politiques publiques territoriales du numérique. C'est à cette échelle que se déploient concrètement les effets de ces transformations. Les collectivités et leurs groupements sont les opérateurs compétents d'une action de proximité adaptée à la diversité de nos territoires. Ils doivent en conséquence être associés à la définition des priorités et dotés de moyens financiers adaptés où l'action de long court ne peut être financée selon les modalités de l'appel à projet.

PROPOSITIONS

- ▶ Mettre en place des modes de financement destinés aux collectivités et fléchés sur le déploiement des politiques numériques de long terme. Nous sommes prêts à participer à la définition de mécanismes et à l'animation de démarches permettant de financer utilement les actions déployées à l'échelle des territoires en matière d'inclusion et de dématérialisation notamment.
- ▶ Mettre en place un fonds de péréquation national abondé par le budget de l'État pour l'aménagement numérique de la France, permettant de compenser les écarts de charges d'exploitation, de création de nouvelles dessertes ou de nouveaux raccordements en zone d'initiative publique par rapport aux zones d'initiatives privées.
- ▶ Stopper les appels à projets mettant en concurrence les territoires au profit d'une logique de dotation de financement de projets sur des objectifs pluriannuels. Les financements devraient en outre inciter à la prise en compte des impacts environnementaux des projets soutenus et récompenser les logiques de mutualisation y compris interterritoriales et le développement de communs ouverts.

4 POUR UNE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE À LA FRANÇAISE

Notre conviction collective est que les transitions numériques et environnementales sont intimement liées et devraient être traitées ensemble. Le numérique peut être un levier puissant au service du développement durable. Industriels et collectivités parviennent au même diagnostic : les solutions existent, les enjeux sont certains, vus le patrimoine des collectivités et la variété des services qu'elles assurent : mobilités, énergie, eau, etc.

Pour autant, la prise en compte des impacts environnementaux du numérique est nécessaire afin de répondre aux nombreuses préoccupations actuelles, et plus particulièrement à celle de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sans cela, le numérique pourrait constituer jusqu'à 6 à 7 % de ces émissions d'ici 2040. Première du genre à l'échelle européenne, la loi pour la réduction de l'empreinte environnementale du numérique, promulguée le 16 novembre 2021, pointe la part prépondérante des terminaux électroniques et de l'obsolescence programmée. Elle pose les premiers jalons d'une trajectoire nationale et territoriale pour le numérique responsable sur laquelle nos collectivités s'engagent à prendre toute leur part.

PROPOSITIONS

- ▶ Mettre en place un plan d'innovation et d'investissement pour encourager le développement de solutions numériques à impact positif en matière environnementale
- ▶ Inciter à l'adoption de technologies sobres et proportionnées à leurs usages : nous appelons à la création d'un observatoire national, déclinable au niveau local, qui rende accessibles et exploitables les données environnementales. L'objectif est de décrire et piloter
- ▶ les politiques de réduction de l'impact au sein des collectivités et de définir objectivement les critères de choix technologiques sobres pour la ville intelligente
- ▶ Développer des filières locales de recyclage, réemploi, réparation des équipements électroniques génératrices d'emplois local sur de nouveaux métiers.
- ▶ Prévoir dès la formation des personnels dédiés à l'industrie et à
- ▶ l'ensemble des métiers des filières techniques la prise en compte des enjeux de sobriété numérique et réaffirmer le nécessaire engagement des acteurs de l'industrie et de leurs interprofessions.
- ▶ Créer un passeport de compétences numériques pour promouvoir l'ensemble des métiers du numérique ainsi que les métiers induits et notamment ceux liés au développement des réseaux, de la donnée et des nouvelles filières.

5 ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE

Le développement du numérique responsable ne peut être l'apanage des seuls acteurs publics. Pour que le projet d'une société numérique apaisée puisse se réaliser il est important de nouer une alliance avec les entreprises et au niveau territorial avec les écosystèmes économiques locaux. Nous appelons à la mise en place d'un pacte d'engagement des acteurs économiques pour un numérique éthique, respectueux des libertés, sobre et inclusif. Les métiers du numérique étant par ailleurs un vivier d'emplois, des mesures concrètes doivent être prises afin de simplifier l'accès aux métiers du numérique déjà en forte tension sur certains domaines pour l'ensemble de la population et notamment les jeunes ruraux et les femmes.

PROPOSITIONS

- ▶ Encourager l'engagement d'intérêt général des entreprises et mettre en place les conditions d'une alliance public - privé sur le respect des réglementations éthiques, l'interopérabilité des technologies, le partage des données.
- ▶ Orienter les critères de l'achat public et conditionner les aides
- ▶ publiques aux entreprises afin de stimuler la structuration de filières économiques responsables qui développent l'emploi local.
- ▶ Documenter la diversité des métiers liés à la transformation numérique, réduire le coût et organiser la proximité géographique des formations.
- ▶ Mettre en place un dispositif d'appui à l'innovation et l'expérimentation sur les technologies de rupture pour favoriser la collaboration entre les entreprises et les organismes de recherche.